



Municipalité de Cayamant – COVID-19

COMPTE RENDU 9 septembre 2020

Suivant l'arrêté ministériel 2020-028

Municipalité de Cayamant

Séance ordinaire de conseil du 9 septembre 2020 à 19h00.

M. le président, Nicolas Malette, maire en présence des conseillers : Sylvie Paquette, Robert Gaudette, Mélissa Rochon, Lise Crêtes et Sonia Rochon. Philippe Labelle étant absent et son absence est motivée.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, Julie Jetté, directrice générale occupe le siège de secrétaire d'assemblée et Hélène Joanisse directrice générale adjointe est également présente au 6, chemin Lachapelle.

À huis clos.

Ouverture de la séance;

Nicolas Malette : bonsoir, tout le monde, vous allez bien ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : Il est 19h03 donc je déclare la séance ouverte. Je motive l'absence de Monsieur Philippe Labelle. Étant à huis clos pour ce soir, nous avons un ajout à l'ordre du jour le point 2.8 Avis de Cayamant-Dépôt du 2^e projet schéma d'aménagement MRCVG.

Nicolas Malette : Proposeur pour l'adoption de l'ordre du jour?

Nicolas Malette : Mme Paquette, tout le monde est d'accord

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : Adoption des minutes de la séance ordinaire du 19 août dernier, vous en avez pris connaissance ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : tout est conforme ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : proposeur ?

Lise Crêtes : Je propose

Nicolas Malette : proposé par Mme Crêtes, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : Adoption des comptes payés et à payer, du rapport des salaires, du rapport des revenus et dépenses et le bilan au 31 août 2020;

Proposeur ?

Sonia Rochon : je propose

Nicolas Malette : proposé par Mme Sonia Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : note au procès-verbal

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Julie Jetté, déclare que tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires, conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Nicolas Malette : Soumissions – réfection plancher, achat de tables et chaises – octroi de contrat plancher – subvention Nouveau Horizon

ATTENDU QUE la municipalité a besoin de faire changer le couvre plancher de la salle municipale et des pièces adjacentes;

QUE la municipalité a été en appel d'offres sur invitation de 2 fournisseurs de la région ;

QUE les soumissions et les produits ont été examinés par le conseil;

QUE les résultats des soumissions sont :

| NOMS | Montants sans taxe (commercial 10 ans- sans entretien) |
|---|--|
| Ameublement Branchaud Inc. – couvre plancher | \$23 478,70 |
| Céra-Bec | \$18 222,90 |

Il est recommandé par le conseil d'y aller avec **Céra-Bec** au prix de **18 222,90\$** plus les taxes applicables. Il est également résolu de faire l'achat de tables et chaises selon le besoin. Le tout conformément à la subvention du programme Nouveau Horizon ainsi que le montant prévu de la Municipalité afin de cadrer dans ladite subvention.

Nicolas Malette : proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Paquette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : **Dépôt de projet dans le programme (Fonds Régions et Ruralité) FRR – infrastructures fitness extérieures;**

ATTENDU QUE Cayamant a un projet qui cadre dans le volet 2 du Fonds Régions et Ruralité (FRR) géré par la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG);

ATTENDU QUE les accès aux infrastructures de loisirs sont limités à Cayamant;

ATTENDU QUE le projet est innovateur et serait le premier du genre en Haute-Gatineau;

ATTENDU QUE Cayamant souhaite assurer l'accès à des loisirs diversifiés, de proximité et gratuit ;

ATTENDU QUE Cayamant souhaite développer ses attraits et infrastructures de loisir permettant d'améliorer la santé et d'inculquer de saines habitudes de vie à sa population;

QUE ces infrastructures seront disponibles et accessibles en tout temps;

QUE l'accès à ces infrastructures sera gratuit;

Cayamant contribuera de cette façon, à avoir une population en santé;

QUE le projet touche plusieurs groupes d'âge, autant les résidents que les villégiateurs ainsi que les touristes;

QUE des sommes sont disponibles à même le volet 2 du FRR;

La Municipalité dépose un projet afin de faire l'acquisition et les installations de structure Fitness extérieures. Il est de plus résolu que la Municipalité y dépose la mise de fonds de 20%, soit 6022\$ du coût du projet de 30 113\$ pour un total de 36 135\$.

Nicolas Malette : proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Mélissa Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : **Ouverture de poste – service de voirie**

ATTENDU QU'un employé de la Municipalité a quitté son poste sans donner de préavis;

ATTENDU QUE cet employé avait convenu de faire les samedis à l'écocentre pour plusieurs samedis;

ATTENDU QU'à la suite de ce départ, Cayamant doit, tout de même donner le service aux citoyens;

ATTENDU QUE ce poste n'est que pour quelques heures les samedis jusqu'au 10 octobre inclusivement;

ATTENDU QU'il est difficile d'offrir que ces quelques heures;

ATTENDU QU'une personne s'est offerte, que cette personne avait, dans le passé, déjà donné son nom pour un emploi d'été et que la situation était urgente;

Donc la Municipalité entérine l'embauche de Sylvain Charlebois pour effectuer les heures à l'écocentre jusqu'au 10 octobre prochain.

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par M. Gaudette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : **Ouverture de poste – service de voirie**

ATTENDU QUE Cayamant a besoin de pourvoir à 3 postes au service de voirie municipale ;

ATTENDU QUE 2 de nos employés ont réorienté leur carrière;

ATTENDU QUE les besoins sont présentement pour un **journalier** hivernal, un conducteur-**journalier** hivernal et un **journalier-conducteur en remplacement** aussi;

QUE la municipalité aura besoin de réexaminer les besoins suivant la délégation de compétence en matière de collecte d'ordures, recyclage ainsi que de composte à la Gatineau (MRCVG) prévu fin de l'année 2020 et début d'année 2021;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Lise Crêtes, propose et

il est proposé d'autoriser la direction générale à lancer des offres d'emploi pour les postes journalier, chauffeur et journalier-chauffeur en remplacement et d'autoriser la direction générale à faire l'embauche de personnel pour combler ces (3) postes et toujours selon les besoins du service.

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Sylvie Paquette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : 2020-09-72 Utilisation – chemin – Rallye Perce-Neige 2021

ATTENDU QUE l'événement d'envergure Rallye Perce-Neige Maniwaki 2020 est de retour les 5 et 6 février 2021 ;

ATTENDU QUE l'événement se déroule comme les années passées en partie sur notre territoire ;

ATTENDU qu'il demande la permission de passer et de barrer des portions de chemins sur notre territoire à savoir : la portion du chemin de l'Aigle appartenant à la municipalité;

ATTENDU QUE les véhicules d'urgence pourront y accéder ;

ATTENDU QUE l'organisation est faite en collaboration et conformément aux normes de CARS (Canadian Association of Rallye Sport), conformément aux recommandations de la Sûreté du Québec ainsi que celles du conseil de la Municipalité ;

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Mélissa Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : Dépôt de projet – subvention – chemins multi-usages

Des sommes sont disponibles dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) géré par la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE Cayamant a sur son territoire entre autres un chemin de catégorie multi-usage, étant le chemin du Mont Cayamant, qui aurait besoin d'amélioration;

QUE le programme de subvention offre 75% du coût total des travaux;

QUE la Municipalité est prête à contribuer pour 25% du projet;

QUE la Municipalité souhaite obtenir le maximum, soit 20 000\$ de subvention ou toute autre somme disponible;

Que la Municipalité dépose un projet d'amélioration du chemin du Mont Cayamant pour 20 000\$ dans le cadre du PADF auprès de la MRCVG.

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Monsieur Gaudette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : **Demande d'appui par le Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides**

QUE Cayamant a reçu une demande du Syndicat des producteurs acéricole Outaouais-Laurentides;

QUE nous sommes sensibles à la cause des acériculteurs;

QUE nous sommes également d'avis qu'une politique qui favoriserait la culture des érablières publiques et la protection du potentiel acéricole de nos forêts serait bénéfique;

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Sylvie Paquette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : **Avis de Cayamant sur le dépôt – 2^e projet – Schéma d'aménagement – MRCVG**

la MRCVG demande l'opinion suite au dépôt du 2^e projet du Schéma d'aménagement pour la Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE Cayamant souhaiterait y voir :

- Plus de détails dans la description du Mont Cayamant;
- Plus de précision au niveau de la Rivière Hibou / Petit-Cayamant / Black Rollway;
- Retirer le nom de la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle partout dans le document, cette société a fait faillite;
- Plus de détails sur la spécification d'animaux ;
- Pour le nom des pourvoyeurs : vérifier la constance dans les nominations;
- Plus de précision quant au pourcentage du territoire de la Forêt de l'Aigle du Côté Cayamant;

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Sonia Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : Aucune période de questions n'a lieu étant donné que nous sommes à huis clos, il est maintenant 19h12, je déclare la séance close, merci beaucoup.
